

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE DE VAL-SONNETTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2022-33

En exercice 18

Présents 14

Votants 16

Date de la Convocation

11/07/2022

Date de l'affichage

11/07/2022

Séance du 18 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux,

et le dix-huit juillet,

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Objet de la délibération

Association foncière de Grusse :
désignation des membres au titre
du Conseil Municipal

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Roland JACQUARD,
Jacques BONNIER, Marion ATRON, Sébastien BLANCHON, Sophie
DEMAREST, Pierre ECOCHARD, François-Damien GROS, Christopher
HAUBRUGE, Valérie JUNG, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Jean-Louis
ROCHET

Absents Thomas GAND, Nelly GUICHARD (donne pouvoir à Jacques
BONNIER), Isabelle PACOU, Irène ROUCHE (donne pouvoir à Brigitte
MONNET)

Secrétaire de séance : Catherine FOURNIER

Mme La Maire précise qu'en application de l'article R 133-3 du Code Rural, livre I (nouveau), il incombe au
Conseil Municipal de proposer une liste de 3 propriétaires exploitants ou non, dans le périmètre remembré de
l'Association Foncière de la commune déléguée de GRUSSE ;

Considérant que le mandat des membres du bureau de l'association foncière de remembrement de la
commune déléguée de GRUSSE arrive à échéance en 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

**PROPOSE LES MEMBRES SUIVANTS POUR FAIRE PARTIE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE LA
COMMUNE DELEGUEE DE GRUSSE :**

- M VINCENT Bruno – 55 rue Saint Roch – 39190 GRUSSE
- M THOMAS Denis – 9 rue Saint Roch -- 39190 GRUSSE
- M GROS François Damien – 1 En Vallot --39190 GRUSSE

Fait et délibéré

A VAL-SONNETTE, le 18/07/2022

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Maire, MONNET Brigitte

